Nantes, le 6 mai 2021

Madame Johanna Rolland, Maire de Nantes et Présidente de Nantes Métropole,

Nos différentes tentatives pour rentrer en contact avec vous restent vaines à ce jour, c’est pourquoi nous prenons à nouveau le temps de créer du lien.

Nous sommes référents de collectifs constitués de parents, citoyens, soignants, médecins, scientifiques, universitaires, fonctionnaires, enseignants, artistes qui œuvrons pour réouvrir l’espace du débat démocratique et scientifique.

Nos collectifs se sont constitués dans un contexte exceptionnel, totalement inédit, alors que les autres corps habituellement représentés sont restés muets.

Notre constat est le suivant. Depuis plus d’un an, nous subissons des mesures sécuritaires fruits d’un processus de décision unilatéral, et faisant fi de toute concertation ou réflexion participative. Nous mesurons à quel point le pronostic vital de notre démocratie est engagé.

Nous pensons que l’on peut faire face aux multiples enjeux de la crise sanitaire en renforçant la démocratie plutôt qu’en s’orientant vers un gouvernement autoritaire. Nous nous inquiétons du recul de la démocratie qui annihile les pouvoirs de décisions des acteurs locaux.

# Et si l’état d’urgence était de protéger avant tout notre démocratie ?

Nous sommes très attachés à notre commune et au contre-pouvoir qu’elle est susceptible d’incarner face au gouvernement. Nous sommes inquiets et scandalisés du peu de réaction de nos élus, qui se retranchent derrière le conseil scientifique et l’ARS, et qui nous répondent ne faire qu’appliquer les ordres « venus d’en haut » !

# Dans un contexte de véritable démocratie participative, concept auquel vous semblez adhérer, il est de votre devoir d’élue de nous rencontrer.

Comme le dit si bien Jacques Rancière : « La politique consiste à créer des scènes de parole ».

Depuis un an, nous avons tous été saisis par la multitude d’incohérences frappantes qui jalonnent notre quotidien.

# Le port du masque, la technique par PCR, et les vaccins sont des pratiques ayant un certain intérêt lorsqu’elles sont adaptées au contexte. Cependant, lorsqu’elles sont proposées massivement, dévoyées de leurs fonctions initiales, elles perdent leurs avantages et révèlent même un rapport bénéfice-risque négatif.

Concernant le port du masque, bien qu'il n'existe aucune preuve scientifique de son efficacité, des effets physiologiques, psychologiques et sanitaires indésirables sont désormais bien établis.

À titre d’exemple, voici quelques lignes très importantes du récent jugement rendu par le tribunal de district de Weilheim en Allemagne contre l'obligation du port du masque à l'école :

"Il n’existe pas d’études sur des durées de port aussi longues. Cela est particulièrement problématique car, du point de vue de l’éthique médicale, lorsque l’État prescrit des

mesures obligatoires pour des millions d’enfants, il est en fait impératif que les risques éventuels soient examinés et écartés sur la base de preuves avant que la mesure ne soit prescrite, ou que le risque soit au moins quantifié.”

Aujourd’hui en France, aucun risque examiné, aucun risque évalué concernant le port du masque chez les enfants. Que des enfants peu contaminants et peu contaminés soient obligés de se masquer toute la journée pour « protéger » des adultes mal équipés et non protégés, est absolument inadmissible. Par exemple, pourquoi ne pas donner aux enseignants des masques FFP2 pour se protéger plus efficacement s’ils sont inquiets ?

Concernant les vaccins contre la Covid-19, proposés comme unique solution thérapeutique à une éventuelle infection au Sars-Cov-2, ils sont mis sur le marché grâce à une AMM (autorisation de mise sur le marché) dite conditionnelle, car ils n’ont à ce jour pas encore prouvé leur qualité, leur efficacité et leur sécurité. Ils ont déjà entraîné des décès et des effets secondaires dans des proportions inédites dans l'histoire de la vaccination.

La vaccination serait la garantie de retrouver une vie normale et la « liberté », pourtant une décision du Conseil d'État reposant sur les mémoires d’Olivier Veran stipule clairement

# que « les personnes vaccinées doivent suivre les restrictions de déplacements, elles peuvent être porteuses du virus et contribuer à sa diffusion ».

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que de nombreux médecins prescrivent des traitements précoces contre la Covid-19 avec des molécules anciennes et connues de longue date, qu’ils ne déplorent aucune évolution vers des formes graves, ni de transferts vers l’hôpital ou encore de décès.

Pourquoi se précipiter avec une stratégie vaccinale incertaine, encore en phase de test ?

# Nous aimerions soumettre à votre expertise de Maire d’une des plus grandes villes Françaises des aménagements et des solutions possibles sous la forme d’une délégation citoyenne.

Aujourd’hui plus que jamais il nous semble nécessaire de renforcer la démocratie locale en favorisant le lien et les initiatives sur la métropole.

Recevez chère Madame, nos sentiments distingués.

Linda Rigaudeau porte-parole et référente du collectif citoyens Réinfocovid de Nantes,

Dr Antoine Dagrada porte-parole et référent du collectif médécins Réinfocovid de Nantes ,Anaïs Ménard référente du réseau Parents Attentifs 44,

Nora Zemmal membre du réseau Parents Attentifs 44 et membre du collectif Reinfocovid, Étienne Chauveau Enseignant chercheur, universitaire, membre du collectif Conscience et Partage,